Image not found or type unknown

Cne puit je demissionner sans risque

Par **candi**, le **15/09/2008** à **12:34**

bonjour
je suis actuellement en cne
je n'est pas eu d'avenant
je voulais savoir si je pouvais demissionner sous les close du cne
car la secretaire de ma boite ma dit que je doit suivre ce qui es marquer
dans mon contrat alors qu'au derniere nouvelle le cne existe plus
s'il vous plait j'ai vraiment besoin d'une reponse car ce boulot me rend folle
et je ne veut pas risquer de partir et de tout perdre
AIDEZ moi s'il vous plait
merci par avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés